



Hyères le 1 mars 2017

## Le Parc national de Port Cros, partenaire du tourisme durable sur le territoire

Les études de notoriété menées sur le plan national démontrent l'attractivité touristique que représentent les parcs nationaux : 72% des personnes interrogées connaissent les parcs nationaux. Le Parc national de la Port-Cros, premier parc marin créé en Europe entend utiliser cet atout touristique dans un esprit gagnant-gagnant : un apport d'image et d'accompagnement pour les prestataires et en retour l'investissement dans une offre touristique qualifiée, respectueuse et riche pour les visiteurs. La marque « Esprit parc national » et le programme de formation déployés par le Parc national sont les clés de voûte de cet ambitieux objectif.

### MARQUE « Esprit Parc national » : un appel à candidature en cours

Dans le cadre de son action en matière de qualification du tourisme durable le Parc national de Port-Cros lançait le 13 février son premier appel à candidature de l'année. Il concerne **les sorties et séjours de découverte, les visites de sites, les sorties en bateaux et les hébergements** du nouveau territoire ( La Garde, Le Pradet, Hyères et ses îles, Ramatuelle et la Croix-Valmer.)

L'appel à candidature [Marque Esprit Parc national](#) s'adresse à tous les porteurs de ces produits ou services au sein du territoire du Parc national susceptibles de satisfaire aux règlements d'usage de la marque commerciale « Esprit Parc national ». Il se termine le **19 mars 2017**.

### Un programme d'ateliers de formation\* pour les candidats et les bénéficiaires de Marque Esprit Parc national

Poursuivant ses objectifs de qualification du tourisme durable, le Parc national de Port-Cros propose un programme d'ateliers de formation à destination des socioprofessionnels.

Ces formations seront mises en œuvre par des agents du Parc ou des formateurs externes qualifiés dans différents domaines : connaissance des patrimoines, gestion environnementale, commercialisation, etc.

Un organisme spécialisé en ingénierie de formation a été sélectionné (AFRAT, basée dans le Vercors) avec pour responsabilité la mise en place pratique des ateliers de formation à partir d'un cahier des charges défini par le Parc national de Port-Cros à partir des besoins des entreprises.

Des attestations officielles de formation seront délivrées à l'issue des ateliers. Le but étant de rendre cette offre de formation accessible pour les professionnels, les inscriptions sont gratuites\*. Les ateliers seront accessibles séparément, ils se dérouleront sur le territoire du Parc national entre mars 2017 et fin 2018.

*\*Ces ateliers sont proposés gratuitement dans le cadre d'un programme de coopération porté par les 5 parcs nationaux du sud-est (Calanques, Ecrins, Mercantour, Port-Cros et Vanoise). Le*

*programme est financé avec le concours de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de l'État avec le Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et de l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional.*

## **Un programme 2017 basé sur 3 thématiques**

Le programme de formation 2017 s'organise autour des thématiques suivantes :

1. Journées d'échanges et de formations "Esprit parc national"
2. Connaissance des patrimoines naturels, culturels et paysagers du Parc national
3. Amélioration des produits touristiques dans une logique de durabilité

Afin d'initier ce programme, 2 premières journées sont ouvertes à l'inscription :

- Le 15 mars 2017, à La Croix Valmer  
Présentation de la Marque Esprit parc national et découverte thématique : la flore locale et exotique au Cap Lardier.
- Le 20 mars 2017 au Pradet  
Présentation de la Marque Esprit parc national et découverte thématique : Approche géologique du paysage,...

Dès avril prochain et sur l'ensemble de l'année 2017, une dizaine de journées complémentaires vous seront proposées sur des thèmes tels que :

- La migration des oiseaux et camps de baguage
- Les papillons, araignées et pollinisateurs
- La Forêt méditerranéenne
- L'écotourisme, slow-tourisme et écomobilité
- Les épaves de la Baie de Hyères
- La mise en durabilité de sa structure et son activité touristique



A chaque fois, l'objectif sera de fournir aux participants des connaissances et outils concrets à valoriser dans leurs activités en misant sur des apports pratiques, des études de cas, des déplacements de terrain et la réponse aux questions concrètes des participants.

**Contact : Christine Graillet,**  
Responsable du service  
Tourisme Durable, accueil et valorisation des patrimoines  
Parc national de Port-Cros  
**Tél. 04 94 12 89 03 ; [christine.graillet@portcros-parcnational.fr](mailto:christine.graillet@portcros-parcnational.fr)**

## **Au sujet de la charte du parc national de Port-Cros**

La charte est un projet concerté de territoire d'une durée de validité de 15 ans à partir de janvier 2017. Elle concerne à la fois les cœurs et l'aire d'adhésion. La charte définit des objectifs pour la protection du patrimoine des cœurs et des orientations pour le développement durable du

territoire. Elle est un outil de gestion et d'animation du territoire, elle permet un développement local et une valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager.

Sur les 270 mesures inscrites dans la charte du parc national de Port-Cros, 47 mesures « prioritaires » sont mises en œuvre dans le premier programme triennal d'action qui couvre la période 2017-2019.

Cette première action initiée par les services de l'Établissement en 2014 répond à 2 mesures de la Charte : « Mettre en adéquation l'activité touristique et de loisirs avec les valeurs liées à la destination « Parc national ». et « Développer la marque parc en identifiant les produits et services »

[Plus d'information en ligne >>](#)

